

# Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

## Destinataire

- Récépissé de DT  
 Récépissé de DICT  
 Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination  
Complément / Service  
Numéro / Voie  
Code postal / Commune  
Pays

JUMENTIER Olivier  
ZAC de la plaine de la ronce  
1042 rue Augustin Fresnel  
76230 BOIS GUILLAUME  
France

N° consultation du téléservice : 2024082001059TBO  
Référence de l'exploitant : 2434024666.243401RDT02  
N° d'affaire du déclarant : bg21007-gl  
Personne à contacter (déclarant) : OLIVIER JUMENTIER  
Date de réception de la déclaration : 20/08/2024  
Commune principale des travaux : 76710 Bosc-Guérard-Saint-Adrien  
Adresse des travaux prévus : \_\_\_\_\_

## Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ORANGE - RO NORMANDIE  
Personne à contacter : \_\_\_\_\_  
Numéro / Voie : \_\_\_\_\_  
Lieu-dit / BP : TSA 70011  
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX  
Tél. : +33228563535 Fax : \_\_\_\_\_

## Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : \_\_\_\_\_
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL (voir liste des catégories au verso)

## Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_\_\_\_\_

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

## Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : \_\_\_\_\_ Echelle (1) : \_\_\_\_\_ Date d'édition (1) : \_\_\_\_\_ Sensible :  Prof. règl. mini (1) : \_\_\_\_\_ Matériau réseau (1) : \_\_\_\_\_  
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. \_\_\_\_\_ cm  
\_\_\_\_\_ cm

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : \_\_\_\_\_)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

## Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr)  
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : \_\_\_\_\_

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est :  possible  impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : CODE 3 : si nécessité d'un complément d'information sur la localisation de nos ouvrages, votre contact est : pdc.s.alo@orange.com

Dispositifs importants pour la sécurité : \_\_\_\_\_

## Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0810300111

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : \_\_\_\_\_

## Responsable du dossier

Nom : ORANGE  
Désignation du service : POLE RDT/RDICT  
Tél : +33 228563535

## Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : ORANGE  
Signature : \_\_\_\_\_  
Date : 20/08/2024 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

**orange**  
 POLE RDT/RDICT

Pour signaler un dommage au réseau:  
<https://dommages-reseaux.orange.fr/> ou  
 Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)  
 Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit  
 par l'arrêté 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006

Echelle : 1/500

© Orange

Propriétaires  
 Orange  
 Autres

Conduite allégée  
 Conduite enrobée  
 Artère pleine terre  
 Artère aérienne appuis Orange  
 Artère aérienne appuis ERDF

Classe de précision ouvrages : (A,B,C)  
 Points topographiques

B66\_243401.RD102 - Bosc-Guérard-Sai Int - Adri en 76710 - 20240820010597B0  
 2 / 2

